

Apôtres jufqu'à la confommation des fiecles , de leur envoyer l'Efprit de vérité pour les diriger dans leurs jugemens & les préfervir de l'erreur. Il veut que tous les hommes les regardent comme fes vicaires & fes lieutenans ; en forte que celui qui les écoute, l'écoute, & que celui qui les méprife, le méprife lui-même. *Qui vos audit me audit ; qui vos fpernit me fpernit.* Celui qui n'écouterà pas l'Eglife doit être regardé comme un païen & comme un publicain ; c'eft-à-dire, qu'on doit fe féparer de lui comme d'un ennemi public & d'un pécheur fcandaleux. *Si Ecclefiam non audierit, fit tibi ficut ethnicus & publicanus.* Les faux prophètes, les docteurs du menfonge, qui contredifent leur enseignement, doivent être traités comme des loups raviffans prêts à dévorer fon troupeau. *Attendite a falſis prophetis qui veniunt ad vos in veſtimentis ovium, intrinſecus autem ſunt lupi rapaces.* Auſſi les Apôtres ordonnent-ils aux fideles de ſe féparer de ceux qui ſont rebelles à la vérité qu'ils enseignent : *Auferte malum de vobifmet ipſis. Hæreticum hominem poſt unam aut ſecundam correptionem devita. Nec ave ei dixeritis.* „....

„ L'expérience a démontré dans tous les ſiecles, que ces ſentimens étoient conformes à ſa ſageſſe : car que de malheurs ne ſont pas venus de la tolérance accordée d'abord aux Ariens & aux autres hérétiques qui les ont ſuivis ? Outre les ravages qu'ils ont commis eux-mêmes, ils ont attiré la malédiction de Dieu ſur l'empire, qui a été dévaſté pluſieurs fois par différentes nations barbares, & enfin par les Mahométans qui ſont venus abolir par le fer & par le feu la vraie Religion que ces hérétiques avoient altérée & corrompue. Quel